

Le collectif ACiDe pousse les Liégeois et Liégeoises au questionnement : à qui profite la dette ?

27 février 2014

Il y a un an, tandis que nos dirigeants s'évertuaient à nous expliquer que nous n'avions pas d'autres choix que de réformer les pensions et de sanctionner les chômeurs pour éponger notre dette, un collectif d'organisations et de citoyens belges décidait d'interroger les fondements de cette dette.

D'où vient-elle ? Pourquoi nous sommes-nous endettés ? Auprès de qui ? Les prêts contractés ont-ils servi l'intérêt de la majorité de la population ? En somme, à qui profite la dette ? Le 19 février 2013, la plateforme ACiDe (Audit Citoyen de la Dette en Belgique) était créée et décidait de s'attaquer à toutes ces questions, tout en s'engageant à diffuser au plus grand nombre les éléments de réponse qu'elle pourrait apporter.

Après un an de recherches, le chantier est déjà bien entamé. Des premiers éléments permettent de tordre le cou à une série d'idées largement répandues : non, la majorité des citoyens belges n'ont pas vécu au-dessus de leurs moyens (au contraire, les dépenses publiques au PIB sont restées stables ces 40 dernières années). Oui, une série de choix politiques ont amené la Belgique à s'endetter davantage (taux d'intérêts usuriers, fiscalité favorable aux plus riches, sauvetages bancaires scandaleux, etc.), et ces politiques doivent être interrogées !

Fort de ces premiers éléments et chiffres découverts, le groupe local liégeois de l'ACiDe a créé une série de supports visuels pour inviter les Liégeois-e-s à s'interroger sur ces enjeux cruciaux. Sous la forme d'autocollants et de sous-verres, ces outils seront diffusés dans de nombreux bars, asbl et lieux culturels de la Cité ardente dans les semaines à venir. Il est également possible de les retrouver sur le site Internet de l'ACiDe www.auditcitoyen.net ainsi que sur la page facebook du groupe ACiDe Liège : <https://www.facebook.com/auditcitoyendeladette>

20%
dette publique

auditcitoyen.be
comité liégeois d'audit citoyen
de la dette publique en Belgique

Où va l'argent?

3% chômage

COMITÉ LIÉGEOIS D'AUDIT CITOYEN DE LA DETTE PUBLIQUE EN BELGIQUE

**Quelle est la première dépense
de l'État en Belgique ?**

Le paiement de la dette...
qui représente 1/5^e des dépenses totales, soit
45 milliards d'euros par an (intérêts + capital)

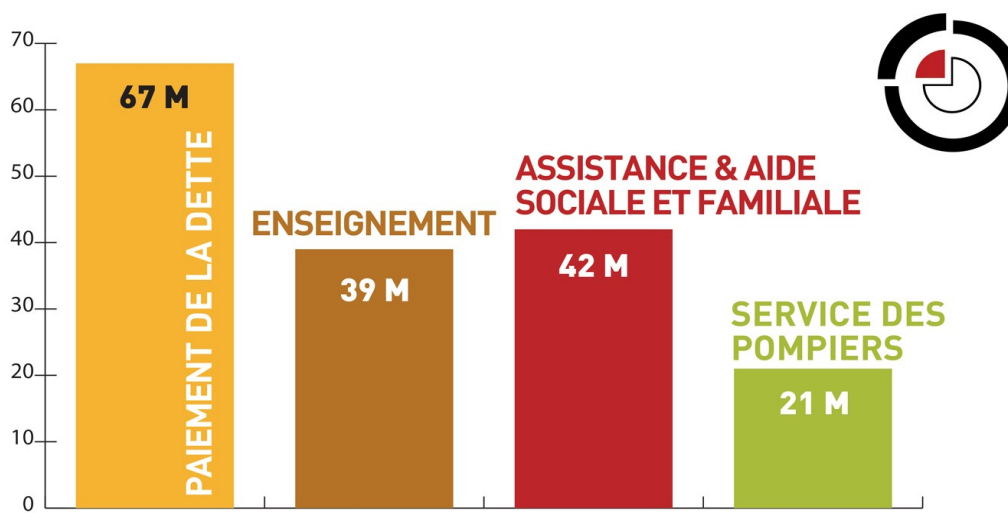
D'OÙ VIENT LA DETTE ?
www.auditcitoyen.be

Source : Banque Nationale de Belgique

Au-delà de cette campagne de sensibilisation sur la dette fédérale belge, ACiDe Liège a bien conscience que la question de l'endettement sera cruciale dans les prochains mois, et particulièrement une fois la campagne électorale terminée, à tous les échelons de pouvoir. Les tensions liées au vote du budget 2014 dans de nombreuses communes ainsi que les cris d'alarme poussés par certains CPAS prouvent bien que les conséquences des mesures d'austérité sont en train de redescendre au plus proche de nous. C'est pourquoi le groupe liégeois a décidé d'étudier de plus près les comptes de la Ville de Liège.

Dès le début, un premier constat a pu être dressé par les membres du groupe: l'accès à l'information n'est pas aisé et celle-ci, quand elle est disponible, est difficile à déchiffrer pour de simples citoyens. Doit-on en conclure que le contrôle du budget de la Ville n'est réservé qu'à une série d'experts? NON ! Utilisons notre droit à l'information inscrit dans le code de la démocratie locale de la Région wallonne auquel les communes ont souscrit.

L'analyse a d'ailleurs débuté et nous a déjà permis de faire plusieurs constats importants, dont celui-ci : **le service de la dette (paiement des intérêts et du capital) est la première dépense de notre Ville !** (environ 15% des dépenses totales). Comme on le voit dans le graphique ci-joint, cette dépense est bien supérieure aux dépenses pour l'enseignement ou l'aide sociale (et 3 fois plus que les services de pompiers...).



LA DETTE EST LA PREMIÈRE DÉPENSE DE LA VILLE DE LIÈGE

en millions d'euros
source : comptes de la Ville de Liège 2011 / dépenses ordinaires

Rq : Les montants des postes repris ci-dessus correspondent à ceux des comptes 2011, hors service de la dette, section *dépenses ordinaires*. Les autres dépenses sont disponibles dans le budget 2013 de la Ville. Il apparaît que la comptabilité officielle communale se soucie peu de la dette en tant que telle. En effet, celle-ci est fondue dans les différents postes de dépenses (la première colonne est en fait la somme de toutes les dépenses des différents postes qui vont à la dette).

Bien décidés à ne pas avaler toute crue la pilule amère de l'austérité qui nous est imposée et persuadés que la meilleure façon de faire payer les vrais responsables de cette crise financière et économique est d'annuler la dette illégitime et de reprendre le contrôle sur la gestion de nos comptes publics, nous invitons les Liégeois-e-s intéressé-e-s à nous rejoindre dans la dynamique !

Nous avons l'intention d'interpeller prochainement le Directeur Financier à propos de plusieurs questions que nous nous posons et lui demander de nous aider à clarifier certains points.

Personne de contact et informations pratiques pour participer à la dynamique :
emilie@cadtm.org